

Amherst, le 11 février 2019

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Amherst tenue le 11^e jour du mois de février 2019, à laquelle sont présents, le maire, monsieur Jean-Guy Galipeau et les conseillers :

Jean Bourassa	Daniel Lampron
Caroline Champoux	Robert Laperrière
Yves Duval	

Formant tous quorum sous la présidence du maire

Monsieur Marc St-Pierre, directeur général et monsieur Martin Léger, directeur général adjoint sont aussi présents.

Monsieur le maire soumet à madame la conseillère et messieurs les conseillers l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR
Assemblée ordinaire du 11 février 2019

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Ratification de l'ordre du jour**
- 3. Ratification de la séance ordinaire du 14 janvier 2019**
Résolutions numéros 001.01.2019 à 016.01.2019 inclusivement pour la séance ordinaire du 14 janvier 2019.
- 4. Ratification des déboursés pour le mois de janvier 2019**
 - 4.1. Déboursés du 01-01-2019 au 31-01-2019 pour un montant total de 214 504.57 \$; salaires du personnel et rémunération du conseil pour un montant de 48 395.30 \$
- 5. Correspondance**
 - 5.1** Mutuelle des Municipalités du Québec – Ristourne 2018
 - 5.2** Résolution d'appui dans le dossier des communications cellulaire dans le secteur de Vendée
- 6. Administration générale**
 - 6.1. Autorisation d'appel d'offres – Gestion des accès aux descentes publiques
 - 6.2. Avis de motion - Règlement 532-19 *Établissant les conditions d'accès des embarcations sur les plans d'eau ou une descente publique est aménagée afin d'assurer la protection et la conservation de ces plans d'eau*
 - 6.3. Présentation du projet de Règlement 532-19 *Établissant les conditions d'accès des embarcations sur les plans d'eau ou une descente publique est aménagée afin d'assurer la protection et la conservation de ces plans d'eau*

- 6.4 Demande au Fonds d'innovation pour la gouvernance et la gestion des entreprises collectives – Appui à Actions St-Rémi
- 6.5 Achat d'un lave-vaisselle pour le Centre communautaire de Vendée
- 6.6 Subventions aux organismes du milieu
- 6.7 Refinancement du règlement d'emprunt 364-03
- 6.8 Communication cellulaire secteur Vendée

7. Sécurité publique

- 7.1 Dépôt bilan mensuel des Premiers répondants janvier 2019
- 7.2 Autorisation de déboursé pour l'achat d'un mannequin et de casques pour les Premiers répondants

8. Travaux publics

- 8.1 Garage municipal – Remplacement par de l'éclairage au DEL
- 8.2 Permis de voirie
- 8.3 Autorisation de déboursé pour l'achat d'affiches de limite de vitesse

9. Hygiène du milieu et environnement

- 9.1 Bulletin cumulatif écocentre – Année 2018
- 9.2 Rapport RIDR – Année 2018

10. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 10.1 Dépôt rapport Martin Léger
- 10.2 Frais de parcs – Lotissement H. Leggett & Fils
- 10.3 Modification aux conditions d'embauche de l'inspecteur adjoint

11. Loisirs et culture

12. Histoire et patrimoine

13- Affaire(s) nouvelle(s)

14- Période de questions

15- Levée de la séance

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 RÉS 017.02.2019 RATIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Champoux

QUE l'ordre du jour soit adopté en retirant les points suivants :

- 8.1 Garage municipal – Remplacement par de l'éclairage au DEL ;
- 10.3 Modification aux conditions d'embauche de l'inspecteur adjoint.

Adoptée à la majorité

3 RÉS 018.02.2019 RATIFICATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2019

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le directeur général soit exempté de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2019, les membres du conseil l'ayant reçu au moins 72 heures avant le début de la présente séance.

QUE le procès-verbal de la séance du 14 janvier 2019, résolutions numéros 001.01.2019 à 016.01.2019 inclusivement soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à la majorité

4 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE JANVIER 2019

4.1 RÉS 019.02.2019 DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE JANVIER 2019

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bourassa

QUE le conseil ratifie les déboursés du 01-01-2019 au 31-01-2019 pour un montant total de 214 504.57 \$ ainsi que les salaires du personnel et la rémunération du conseil pour un montant 48 395.30 \$.

Adoptée à la majorité

5 CORRESPONDANCES

5.1 MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – RISTOURNE 2018

Monsieur le maire Jean-Guy Galipeau fait mention au conseil de la ristourne de la MMQ pour l'exercice financier 2018 attribuée à Amherst, soit un montant de 2 992.00 \$.

5.2 RÉSOLUTION D'APPUI DANS LE DOSSIER DES COMMUNICATIONS CELLULAIRE DANS LE SECTEUR DE VENDÉE

Madame la conseillère Caroline Champoux fait mention au conseil que la RINOL a fait parvenir à la municipalité une résolution d'appui pour la municipalité d'Amherst dans le dossier des communications cellulaire dans le secteur de Vendée.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 RÉS 020.02.2019 AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES – GESTION DES ACCÈS AUX DESCENTES PUBLIQUES

CONSIDÉRANT l'adoption prochaine du règlement 532-19 *Établissant les conditions d'accès des embarcations sur les plans d'eau ou une descente publique est aménagée afin d'assurer la protection et la conservation de ces plans d'eau;*

CONSIDÉRANT que la mise en application du règlement 532-19 nécessitera l'achat et la mise en place d'équipements et de fournitures particuliers;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bourassa

QUE le conseil autorise monsieur Marc St-Pierre, directeur général, à procéder aux appels d'offres requis pour l'achat et la fourniture des équipements nécessaires à l'aménagement d'une station de lavage pour embarcations et à la patrouille nautique, à l'identification des embarcations par un système de vignettes et aux corrections requises aux barrières installées aux quatre (4) descentes publiques.

Adoptée à la majorité

6.2 **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 532-19 ÉTABLISSANT LES CONDITIONS D'ACCÈS DES EMBARCATIONS SUR LES PLANS D'EAU OU UNE DESCENTE PUBLIQUE EST AMÉNAGÉE AFIN D'ASSURER LA PROTECTION ET LA CONSERVATION DE CES PLANS D'EAU**

Madame la conseillère Caroline Champoux donne avis de motion qu'à une séance ultérieure du conseil sera présenté pour adoption le règlement 532-19 *Établissant les conditions d'accès des embarcations sur les plans d'eau ou une descente publique est aménagée afin d'assurer la protection et la conservation de ces plans d'eau.*

6.3 **PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 532-19 ÉTABLISSANT LES CONDITIONS D'ACCÈS DES EMBARCATIONS SUR LES PLANS D'EAU OU UNE DESCENTE PUBLIQUE EST AMÉNAGÉE AFIN D'ASSURER LA PROTECTION ET LA CONSERVATION DE CES PLANS D'EAU**

Monsieur le maire Jean-Guy Galipeau procède à la présentation du projet de règlement 532-19 *Établissant les conditions d'accès des embarcations sur les plans d'eau ou une descente publique est aménagée afin d'assurer la protection et la conservation de ces plans d'eau.*

Une séance d'information sur ce projet de règlement sera tenue le samedi 2 mars 2019 à 10h au Centre communautaire de Vendée.

6.4 **RÉS 021.02.2019** **DEMANDE AU FOND D'INNOVATION POUR LA GOUVERNANCE ET LA GESTION DES ENTREPRISES COLLECTIVES – APPUI À ACTIONS ST-RÉMI**

CONSIDÉRANT que le Fonds d'innovation pour la gouvernance et la gestion des entreprises collectives, le Fonds INNOGEC, vise à rendre accessibles les services professionnels de conseils en gestion et en gouvernance en contribuant au paiement d'honoraires professionnels;

CONSIDÉRANT que le Fonds INNOGEC prend la forme d'une contribution non remboursable accordée aux entreprises qui utiliseront cette contribution afin de financer l'appel à des conseillers externes pour des interventions d'appui;

CONSIDÉRANT que l'organisme Actions St-Rémi désire déposer une demande au Fonds INNOGEC pour la réalisation d'une étude de marché commercial du noyau villageois de la municipalité d'Amherst;

CONSIDÉRANT que la revitalisation du noyau villageois de la municipalité d'Amherst représente une des priorités d'action du conseil municipal;

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Champoux

Que le conseil appui le projet d'Actions St-Rémi dans sa démarche de dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds INNOGEC pour la réalisation d'une étude de marché commerciale visant le noyau villageois de la municipalité d'Amherst.

Adoptée à la majorité

6.5 **RÉS 022.02.2019** **AUTORISATION D'ACHAT D'UN LAVE-VAISSELLE POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VENDÉE**

CONSIDÉRANT le nombre important d'activités se tenant au Centre communautaire de Vendée dont plusieurs nécessitent l'utilisation de la cuisine;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de remplacer le lave-vaisselle existant qui ne répond plus aux besoins;

CONSIDÉRANT que cette dépense était prévue au Programme triennal d'immobilisation pour l'année 2019;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil municipal autorise le Club social de Vendée à procéder à l'achat et à l'installation d'un lave-vaisselle de type commercial au Centre communautaire de Vendée pour un montant ne pouvant excéder 3 000.00 \$ incluant les taxes.

Adoptée à la majorité

6.6

RÉS 023.02.2019 SUBVENTIONS AUX ORGANISMES DU MILIEU

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Amherst a pour objectif de supporter les organismes à but non lucratif qui œuvrent sur le territoire ;

CONSIDÉRANT que les subventions et autres avantages consentis représente moins d'un pourcent (1%) du budget annuel ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bourassa

Que le conseil autorise le versement des subventions suivantes aux organismes sans but lucratif s'ils en font la demande en 2019 et rencontrent les conditions du règlement numéro 459-10 selon le tableau suivant :

ORGANISME	VOCATION	NATURE	MONTANT
L'Étincelle d'Amherst	Social	Subvention	300.00
Ombrelle	Social	Subvention	100.00
Palliaco	Santé	Subvention	100.00
Fonds médical des Laurentides	Santé	Subvention	100.00
Prévoyance des aînés	Social	Subvention	100.00
Loisirs St-Rémi	Loisirs	Subvention	750.00
Comité Santé Vendée	Santé	Subvention	100.00
Association pompiers Amherst	Social	Subvention	200.00
Association chasse et pêche	Social	Subvention	200.00
École secondaire Curé-Mercure (50 ans)	Éducation	Subvention	100.00
Association Clair-Soleil	Éducation	Subvention	100.00
Persévérance scolaire École Le Carrefour	Éducation	Subvention	2000.00
Associations de lacs	Environnement	Subvention	1000.00
OBV RSPN	Environnement	Subvention	100.00
PROMA	Environnement	Subvention	750.00
Trait d'Union	Institutionnel	Subvention	5000.00
Action St-Rémi	Institutionnel	Subvention	5000.00
ICI Vendée	Institutionnel	Subvention	5000.00

Association des personnes handicapées intellectuelles	Social	Subvention	100.00
Société Alzheimer des Laurentides	Social	Subvention	100.00
Centre d'action bénévole Laurentides	Social	Subvention	100.00
Loisirs Laurentides	Loisirs	Subvention	145.00/jeune athlète de la municipalité
Apôtres de l'amour infini	Religieux	Exemption de taxes	2510.89
Jeunesse pour Christ-Montréal	Religieux	Exemption de taxes	571.19
Base de plein air Jean-Jeunes	Social	Exemption taxes	942.19
Paroisse St-Jean de Brébeuf	Religieux	Exemption de taxes	1587.73
TOTAL			27 056.11

Adoptée à la majorité

6.7 RÉS 024.02.2019 REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 364-03

CONSIDÉRANT que le règlement d'emprunt 364-03 doit être refinancé pour une période de cinq (5) ans pour un montant de 67 500.00 \$;

CONSIDÉRANT les offres de refinancement reçues de la Caisse Desjardins des Trois-Vallées au taux de 4.51 % et de la Banque Nationale au taux de 4.89088 %;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

Que le conseil accepte l'offre de refinancement de la Caisse Desjardins des Trois-Vallées au taux de 4.51 % pour un terme de cinq (5) ans et autorise monsieur Marc St-Pierre, directeur général à donner suite dans ce dossier.

Adoptée à la majorité

6.8 RÉS 025.02.2019 COMMUNICATION CELLULAIRE SECTEUR VENDÉE

CONSIDÉRANT les nombreuses démarches entreprises par le conseil afin de trouver une solution face à l'absence de signal cellulaire dans le secteur de Vendée;

CONSIDÉRANT que jusqu'à ce jour ces démarches n'ont pas données les résultats espérés;

CONSIDÉRANT que les communications par téléavertisseurs, utilisées à l'heure actuelle par les Premiers répondant de la municipalité, ne seront plus disponibles à compter du mois de juin 2019;

CONSIDÉRANT que l'absence de signal cellulaire a un impact direct sur la rapidité d'intervention et l'efficacité des services d'urgences tel que les pompiers, les ambulanciers et les premiers répondants;

CONSIDÉRANT que cette situation représente un danger réel pour la sécurité des personnes habitants le secteur de Vendée;

CONSIDÉRANT qu'il y aurait lieu d'explorer différentes avenues pour assurer la couverture cellulaire de ce secteur de la municipalité;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bourassa

QUE le conseil relance ce dossier important auprès des instances politiques de la région, autant au niveau provincial que fédéral;

QUE le conseil mandate monsieur Marc St-Pierre, directeur général pour faire des démarches auprès des hauts fonctionnaires, tant au provincial qu'au fédéral;

QUE le conseil sonde le terrain de l'entreprise privée afin d'évaluer les différents scénarios possibles pour la construction d'une tour, la location d'espace aux diffuseurs de signal cellulaire et les partenariats possibles entre ces entreprises et la municipalité;

QU'une analyse financière de ces différents scénarios soit soumise au conseil pour analyse et évaluation dans les plus brefs délais.

Adoptée à la majorité

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 DÉPÔT DU BILAN MENSUEL DES PREMIERS RÉPONDANTS JANVIER 2019

Monsieur le conseiller Jean Bourassa, dépose le rapport mensuel des interventions des premiers répondants pour le mois de janvier 2019.

7.2 RÉS 026.02.2019 AUTORISATION DE DÉBOURSÉ POUR L'ACHAT D'UN MANNEQUIN ET DE CASQUES POUR LES PREMIERS RÉPONDANTS

CONSIDÉRANT l'importance de la formation continue pour les Premiers répondant de la municipalité d'Amherst;

CONSIDÉRANT le matériel nécessaire à cette formation dont les mannequins de formation;

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir l'équipement requis lors d'intervention particulière tel que des casques multifonction;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour la fourniture de ces équipements;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE le conseil autorise le directeur des Premiers répondant à faire l'achat d'un mannequin de formation et de casques multifonction selon les montants prévus au budget 2019.

Adoptée à la majorité

8 TRAVAUX PUBLICS

8.1 RÉS 027.02.2019 GARAGE MUNICIPAL – REMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE

Ce point est retiré de l'ordre du jour

8.2 **RÉS 028.02.2019** **PERMIS DE VOIRIE**

CONSIDÉRANT que la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes entretenues par Transports Québec;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit obtenir un permis de voirie de Transports Québec pour intervenir sur les routes entretenues par le Ministère;

CONSIDÉRANT que la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

CONSIDÉRANT que la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis de voirie émis par Transports Québec;

CONSIDÉRANT que la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE la municipalité demande à Transports Québec de lui accorder les permis de voirie au cours de l'année 2019 et qu'elle autorise à signer les permis de voirie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000 \$; puisque la municipalité s'engage à respecter les clauses du permis de voirie :

QUE la municipalité s'engage à demander, chaque fois qu'il le sera nécessaire, la permission requise.

Adoptée à la majorité

8.3 **RÉS 029.02.2019** **AUTORISATION DE DÉBOURSÉ POUR L'ACHAT DE
AFFICHES DE SIGNALISATION ROUTIÈRE**

CONSIDÉRANT le besoin d'installer et/ou de remplacer un certain nombre d'affiches de signalisation routière sur les chemins de la municipalité;

CONSIDÉRANT le rapport et l'estimé des coûts d'achat préparé par monsieur Ronald Robitaille, contremaitre aux travaux publics;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bourassa

QUE le conseil autorise l'achat des affiches de signalisation routière et leurs installations tel que recommandé dans le rapport de monsieur Ronald Robitaille, contremaitre aux travaux publics et autorise ce dernier à donner suite dans ce dossier.

Adoptée à la majorité

9. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

9.1 BULLETIN CUMULATIF ÉCOCENTRE – ANNÉE 2018

Monsieur Martin Léger, directeur général adjoint fait mention des résultats obtenus en matière de gestion de l'écocentre d'Amherst au courant de l'année 2018.

9.2 **RAPPORT DE LA RIDR 2018**

Monsieur Martin Léger, directeur général adjoint fait état du rapport de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge pour l'année 2018.

10. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

10.1 **DÉPÔT RAPPORT JANVIER 2019**

Monsieur Martin Léger, directeur général adjoint fait rapport des activités du service de l'urbanisme et de l'environnement au mois de janvier 2019.

10.2 **RÉS 030.02.2019 FRAIS DE PARCS – LOTISSEMENT H. LEGGETT & FILS**

CONSIDÉRANT la demande de permis de lotissement déposée par l'entreprise H. Leggett & Fils;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'inspecteur en bâtiment;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE conformément à l'article 4.4.1 du règlement sur les permis et certificats le conseil perçoit la contribution pour fins de parcs en argent représentant 4% de la valeur uniformisée pour les terrains visés.

Adoptée à la majorité

10.3 **RÉS 031.02.2019 MODIFICATION AU CONDITIONS D'EMBAUCHE DE L'INSPECTEUR ADJOINT**

Ce point est retiré de l'ordre du jour

11 **LOISIRS ET CULTURE**

11.1 **RÉS 032.02.2019 EMBAUCHE D'UNE COORDONNATRICE AU CAMP DE JOUR**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'engager la coordonnatrice du camp de jour pour l'année 2019;

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par madame Sophie Maurice pour ce poste;

CONSIDÉRANT que l'expérience et la formation de madame Maurice correspondent aux exigences de ce poste;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de madame Laurence Séguin-Caron qui a occupé le poste de coordonnatrice au camp de jour durant les deux dernières saisons estivales;

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Champoux

QUE le conseil confirme l'embauche de madame Sophie Maurice à titre de coordonnatrice du camp de jour pour l'année 2019;

QUE la coordonnatrice, suite à son embauche, suive une formation RCR et premiers soins au frais de la municipalité.

Adoptée à la majorité

11.2 **RÉS 033.02.2019** **PARTAGE D'UNE RESSOURCE EN LOISIR – SIGNATURE
DU PROTOCOLE D'ENTENTE**

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'engager une ressource en loisir pour la municipalité;

CONSIDÉRANT le budget disponible ne permet pas l'embauche d'une ressource à temps plein;

CONSIDÉRANT la possibilité de se joindre aux municipalités de Brébeuf, d'Arundel et de Montcalm pour le partage d'une ressource en loisir;

CONSIDÉRANT le projet de *Protocole d'entente pour l'embauche d'une ressource commune en loisir pour le milieu rural* déposé par la municipalité de Brébeuf qui est responsable de la gestion de ladite ressource en loisir

Il est proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE le conseil confirme son intention de se joindre aux municipalités de Brébeuf, d'Arundel et de Montcalm pour l'embauche d'une ressource commune en loisir;

QUE le conseil autorise monsieur le maire Jean-Guy Galipeau, ou la mairesse suppléante en son absence et, monsieur Marc St-Pierre, directeur général, ou le directeur général adjoint en son absence, à signer pour et au nom de la municipalité d'Amherst le de *Protocole d'entente pour l'embauche d'une ressource commune en loisir pour le milieu rural*.

Adoptée à la majorité

11.3 **RÉS 034.02.2019** **DEMANDE DE SUBVENTION À LA FONDATION
TREMBLANT POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE JEUX
D'EAU**

CONSIDÉRANT l'installation de jeux d'eau prévue au Programme triennal d'immobilisation;

CONSIDÉRANT le coût de cette infrastructure;

CONSIDÉRANT la possibilité d'obtenir une aide financière de la Fondation Tremblant pour ce projet;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil mandate monsieur Marc St-Pierre, directeur général à déposer une demande d'aide financière auprès de la Fondation Tremblant pour l'achat et l'installation de jeux d'eau et à effectuer toute démarche utile dans ce dossier.

Adoptée à la majorité

11.4 **RÉS 035.02.2019** **COÛTS D'INSCRIPTION AU CAMP DE JOUR 2019**

CONSIDÉRANT l'augmentation du coût de la vie et du salaire minimum ayant un impact sur les frais de gestion du camp de jour;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de revoir les coûts d'inscription au camp de jour afin de refléter ces augmentations;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Marc St-Pierre, directeur général;

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Champoux

QUE le conseil entérine la recommandation de monsieur Marc St-Pierre, directeur général et adopte la grille tarifaire suivante pour le camp de jour 2019, soit :

<p>Camp de jour seulement</p> <p>Horaire : De 8 h à 16 h</p>	<p>INSCRIPTION ÉTÉ COMPLÈTE :</p> <p>Résidents d'Amherst :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 150 \$ pour le premier enfant d'une famille; - 130 \$ pour le deuxième enfant; - 80 \$ pour le troisième enfant <p>Tarif journalier aussi disponible (conditionnel au respect des ratios enfants-moniteurs) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 16 \$/jour par enfant. <p>Non-résidents d'Amherst : (si places disponibles – priorité aux résidents)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 300 \$ pour le premier enfant - 200 \$ pour le deuxième enfant; - 180 \$ pour le troisième enfant
<p>Service de garde <i>***(frais suppl. au camp de jour) ***</i></p> <p>Horaire : De 7 h à 8 h Et De 16 h à 18 h</p>	<p>SERVICE DE GARDE ÉTÉ COMPLET :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 90 \$ pour le premier enfant d'une famille; - 80 \$ pour le deuxième enfant; - 50 \$ pour chaque enfant additionnel. <p>Tarif journalier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 12 \$/jour par enfant; - 5 \$ par 5 minutes de retard (horloge du camp de jour).
<p>Sorties, activités & ateliers : <i>*** frais suppl. au camp de jour et au service de garde</i></p>	<p>ACTIVITÉS ET ATELIERS GRATUITS :</p> <p>Randonnée à vélo et excursion ; journées thématiques, grand jeu, collations surprises, gâteries, ateliers, etc.</p> <hr/> <p>SORTIES AVEC TRANSPORT PAR AUTOBUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 25 \$ / sortie (4 sorties de prévues) - Vous payez seulement les activités auxquels vos enfants participeront.

Adoptée à la majorité

12 HISTOIRE ET PATRIMOINE

13 AFFAIRE(S) NOUVELLES(S)

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

15 RÉS 036.02.2019 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE la présente séance ordinaire soit levée.
Il est 20h45.

Adoptée à la majorité

Jean-Guy Galipeau
Maire

Martin Léger
Directeur général adjoint et
secrétaire-trésorier adjoint

Je, Jean-Guy Galipeau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean-Guy Galipeau
Maire